

URBANITÉS

DÉBATS PUBLICS AUTOUR DU THÈME DE LA VILLE

Organisation: sia section vaud / Programme complet: www.vd.sia.ch

LE DROIT D'AUTEUR: DERNIER REMPART DE LA QUALITE ARCHITECTURALE ?

LUNDI 3 OCTOBRE 2016, 18H30
au forum d'architectures, lausanne
Avenue de Villamont 4, Lausanne

Intervenants

MARC HENRI COLLOMB

Architecte, Atelier Cube Lausanne, professeur à l'USI, Accademia di Architettura de Mendrisio

LAURENT STAFFELBACH

Architecte EPFL SIA, EMBA IMD, CEO Domicim

JEAN-BAPTISTE ZUFFEREY

Docteur en droit LL.M. professeur de droit public, Université de Fribourg, président de l'Institut du droit de la construction

Modératrice

CHRISTIANE VON ROTEN

Architecte EPFL SIA, PONT12 architectes SA

Débat organisé en collaboration avec l'Institut pour le droit suisse et international de la construction.

Les démarches participatives et consultations multiples permettent à chacun de donner son avis sur les projets de construction. Y a-t-il conflit entre la liberté d'usage du propriétaire et la liberté intellectuelle des mandataires ?

Dans l'élaboration d'un projet de construction, la multiplication des intervenants et des spécialistes brouille la lisibilité de l'apport de chacun. Comment reconnaître l'auteur ?

La communication et l'échange informatique peuvent engendrer des modifications incontrôlées. Comment protéger l'œuvre architecturale ?

Les entreprises générales et les grands maîtres de l'ouvrage veulent supprimer le droit de l'auteur. En ont-ils peur ?

Que reste-t-il de la qualité du bâti lorsque l'on dissout ce droit pourtant inaliénable ? Les intérêts financiers et la liberté du propriétaire permettent-ils de justifier cette atteinte, à priori illicite ?